

**52<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'AIEA  
(Vienne, 29 septembre - 4 octobre 2008)**

**Déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de l'Italie,  
Stefania Craxi.**

Monsieur le Président,

Je me réjouis de votre élection à la Présidence de la Conférence Générale de l'AIEA, qui est suivie avec un très grand intérêt par l'Italie.

Je tiens à féliciter M. le Directeur Général, ainsi que ses collaborateurs, pour leur travail remarquable et pour leur contribution à la cause de la paix et de la sécurité internationales et de la Coopération scientifique.

Je remercie enfin l'Autriche pour cet accueil chaleureux.

Notre vision est tout à fait en ligne avec la Déclaration du Chef de la Délégation de la France, qui assure en ce moment la Présidence de l'Union Européenne. Je voudrais par conséquent me limiter à souligner quelques thèmes auxquels mon pays attache un intérêt particulier.

L'Italie est consciente de l'importance du rôle de l'Agence dans la coopération internationale en matière de non prolifération et dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire; l'AIEA est un organisme essentiel pour prévenir la prolifération nucléaire et pour remplir les conditions d'une exploitation vertueuse de l'énergie atomique.

Monsieur le Président,

L'Italie aussi est convaincue que le Traité sur la non prolifération des armes nucléaires (TNP) demeure la pierre angulaire du régime de non prolifération, la base pour promouvoir l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et le fondement essentiel pour poursuivre le désarmement nucléaire. Le Traité reste le repère essentiel du système généralisé de garanties.

Pour cette raison, l'Italie souhaite que des progrès significatifs soient réalisés dans les trois piliers du TNP:

- la non prolifération, au moyen d'un renforcement des garanties et du régime de vérification, qui sont les instruments essentiels de travail de l'Agence;

- le désarmement, avec un effort renouvelé dans la mise en œuvre des engagements prévus par le Traité;

- les usages pacifiques de l'énergie nucléaire avec la reconnaissance des devoirs liés à cette ressource; à cet égard, nous sommes convaincus qu'une augmentation du recours au nucléaire civil devrait être accompagnée d'un plus grand effort de prévention de tous les risques de prolifération.

Par conséquent, nous soutenons les initiatives que l'AIEA a promues en formulant des solutions multilatérales pour le cycle du combustible nucléaire, en vue d'assurer à tous les Etats membres, sans discrimination, l'accès aux fournitures de combustible nucléaire conformément aux dispositions du Traité de non Prolifération nucléaire. L'Italie encourage ces efforts dans l'espoir qu'ils puissent augmenter la sécurité globale du système grâce à un mécanisme d'approvisionnement stable et équilibré. Dans ce contexte, le rôle de l'Agence est essentiel et nous saluons pour autant la proposition de création d'une Banque du combustible, sous l'égide de l'Agence, initiée par la Nuclear Threat Initiative.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Italie est en train de reprendre son chemin pour l'utilisation de l'énergie nucléaire. Au mois de juin dernier, le Parlement italien a approuvé une nouvelle loi en la matière, la première depuis 1987, qui prévoit la réalisation sur le territoire national de nouveaux sites pour la production d'énergie nucléaire. D'autres investissements et initiatives sont prévus dans le domaine de la recherche et de l'environnement, pour doter le Pays d'un parc de technologie à la hauteur de ses besoins.

Dans la perspective d'un recours croissant à l'énergie nucléaire civile dans le monde, nous sommes convaincus qu'il faut poursuivre au même temps un agenda de désarmement et de non prolifération.

En premier lieu, l'Italie demande une application universelle des Protocoles Additionnels de l'AIEA, pour assurer un standard de vérification de l'Agence plus élevé.

Deuxièmement, l'interdiction des essais nucléaires doit devenir une norme obligatoire universelle, de par la ratification généralisée du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Le système qui est déjà en place pour la vérification du respect de la prohibition est un facteur important de crédibilité de ce Traité. L'Italie est en train de contribuer à ce système par la certification d'un laboratoire et par une nouvelle station de monitoring.

La prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non prolifération des armes nucléaires en 2010 offrira une occasion importante pour renforcer le système

global de garanties, l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et le désarmement; L'AIEA jouera un rôle important à ce propos. L'Italie soutient l'ouverture d'une négociation, dans le cadre de la Conférence du Désarmement, pour un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (TIPMF).

D'autre part, on ne peut pas sous-estimer les risques actuels du terrorisme nucléaire qui appellent le renforcement des mesures de prévention et de soutien de l'AIEA.

Quant au renforcement du régime globale de non-prolifération, nous attribuons également un rôle important à des formes de coopération internationale, telles que la *Global Partnership* du G8, la *Proliferation Security Initiative*, la *Global Threat Reduction Initiative*, la *Global Nuclear Energy Partnership*, la *Global Initiative* contre le terrorisme nucléaire.

Monsieur le Président,

L'Italie est convaincue que le système généralisé de garanties représente l'instrument le plus efficace pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires.

Pour cette raison, je souhaite exprimer toute notre appréciation et notre soutien au Directeur Général El Baradei et aux inspecteurs pour leur engagement dans les activités de vérification en Iran, en particulier, et en Corée du nord.

Malheureusement, le dernier Rapport du Directeur Général sur la mise en œuvre de l'Accord sur les garanties en Iran, qui a été récemment présenté au Conseil des Gouverneurs, confirme la non-exécution de la part de l'Iran des résolutions du Conseil de Sécurité et du Conseil des Gouverneurs, ainsi que l'absence de coopération avec les Inspecteurs de l'Agence pour prouver la nature pacifique du programme nucléaire iranien. En outre, Téhéran refuse toujours l'application du texte modifié de l'Accord Subsidaire, qui prévoit la notification préalable des projets d'installations nucléaires. Nous invitons l'Iran à mettre en œuvre les Résolutions du Conseil de Sécurité et à appliquer le Protocole Additionnel, pour permettre une pleine coopération avec l'Agence.

Nous souhaitons que le processus de démantèlement des installations nucléaires en Corée du Nord puisse recommencer sous une forme vérifiable et irréversible, de façon à consolider les progrès obtenus dans le cadre de la négociation à six. La Corée du Nord doit appliquer les résolutions du Conseil de Sécurité et revenir au plein respect des obligations aux termes du TNP. Dans ce contexte, nous soutenons le rôle fondamental de l'Agence pour vérifier le respect des obligations internationales.

Pour ce qui concerne la Syrie, nous demandons une collaboration pleine et loyale avec l'Agence pour permettre une conclusion de la procédure d'investigation amorcée par le Secrétariat en juin dernier.

Nous ne pouvons que manifester notre satisfaction pour la collaboration assurée à l'Agence par la Libye après sa décision historique de renoncer aux armes de destruction massive. La Libye a donné un autre exemple de collaboration avec l'application du Protocole Additionnel.

Monsieur le Président,

Nous croyons que chaque Pays doté d'un programme nucléaire doit donner la priorité absolue à la sécurité et à la sûreté nucléaires de la population et des travailleurs impliqués dans la gestion des sites nucléaires. Pour cette raison, nous considérons comme essentiels les standards de sécurité et de sûreté nucléaires globales, élaborés par l'Agence, de même que les moyens juridiques obligatoires, représentés par les Conventions conclues avec de nombreux Etats membres, les services d'assistance, de soutien et de consultation offerts par l'Agence. Nous saluons également les efforts de révision des standards de sécurité et de sûreté, qui sont actuellement en cours: nous pensons que la considération des contributions des Etats membres à cet égard est aussi très importante.

L'Italie, qui est partie de toutes les Conventions sur la sécurité et la sûreté nucléaire adoptées sous les auspices de l'Agence, accorde son plein soutien au renforcement de l'ensemble du système.

Monsieur le Président

L'Italie encourage la coopération internationale et la participation aux nouveaux projets européens et internationaux dans le domaine de la technologie nucléaire. Les agences nationales de recherche, les universités et les industries italiennes participent à de nombreux projets au niveau européen dans les domaines de la sécurité et sûreté nucléaires, des systèmes nucléaires innovants et des cycles du combustible avancés.

Monsieur le Président

L'Italie est engagée depuis longtemps dans le domaine de la Coopération technique et elle soutient régulièrement sur le plan financier les activités de l'AIEA dans ce secteur.

Nos Universités et nos institutions de santé ont des programmes de collaboration - surtout dans le secteur de la médecine nucléaire -, qui prévoient un grand nombre de visites scientifiques et de bourses d'études. Il s'agit d'une coopération de grande envergure, qui témoigne de l'engagement italien dans ce domaine d'activité de l'Agence.

L'Italie, de par l'UNESCO, donne une contribution qui représente 85% du budget du Centre de Physique Théorique de Trieste qui, sous la vigilance de l'AIEA, s'occupe de la promotion de la coopération internationale entre scientifiques de tous les Pays du monde. Le Centre de Trieste poursuit les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire et a formé en quarante ans d'activité plus de 100.000 chercheurs provenant de 100 Pays, surtout de Pays en développement.

Monsieur le Président,

L'Italie attache également une forte importance aux applications nucléaires développées par l'AIEA et qui bénéficient à la santé, à l'agriculture et au développement. L'Italie souhaite exprimer sa gratitude à l'Agence pour son activité dans la lutte contre le cancer et ses efforts pour éradiquer les insectes nuisibles et pour la potabilisation de l'eau dans de nombreuses régions du monde.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais souligner que l'Italie, qui vient d'adopter sa première loi en matière nucléaire depuis 1987, est tout à fait consciente de l'importance de la coopération avec l'AIEA pour mieux relancer son programme nucléaire, en assurant le niveau le plus élevé de sûreté et de sécurité. Sur cette base, l'Italie continuera à assurer son plein soutien aux programmes et aux activités de l'Agence dans la poursuite de ses objectifs.

Je vous remercie Monsieur le Président.